

DOSSIER THÉMATIQUE

LE COMMERCE ÉQUITABLE « MADE IN FRANCE »

**Pour plus d'équité dans
les filières agricoles et alimentaires**

Une initiative de :





Marc Dufumier
*Agronome, enseignant
chercheur à AgroParisTech et
président de la Plate-Forme
pour le Commerce Équitable*



Le modèle agro-industriel permet de produire à grande échelle des denrées standards. Mais ce modèle est aujourd'hui à bout de souffle.

Crise du lait, de la viande ou du maraîchage : les agriculteurs subissent des prix trop bas et de plus en plus volatiles et n'arrivent plus à vivre de leur travail. Par ailleurs, l'impact environnemental de ce modèle coûte cher à notre société : contribution au réchauffement climatique, épuisement des sols, pertes de biodiversité, pollution des eaux, etc. Les risques pour la santé, des producteurs comme des consommateurs, sont, quant à eux, de mieux en mieux documentés. Enfin, alors que 4 millions de français sont contraints de recourir à l'aide alimentaire, il s'agit de réaffirmer le droit à une alimentation de qualité pour tous.

Face à ces constats, il est aujourd'hui impératif d'accélérer les transitions vers des modes de production, de commercialisation et de consommation plus durables.

Des solutions émergent sur les territoires.

On observe en effet un large mouvement d'expérimentations, initiées par des groupements de producteurs, par des entreprises volontaristes ou encore par des consommateurs citoyens.

Ces initiatives s'appuient sur les principes du commerce équitable pour développer des filières agricoles et agro-alimentaires durables en France. Ce qui les fédère : des prix rémunérateurs sur la durée, des relations commerciales équilibrées, des organisations économiques démocratiques, le respect de l'environnement, de la transparence vis-à-vis des consommateurs...



Les premières Assises Nationales du Commerce Équitable en France rassembleront les principaux acteurs de ce mouvement. Notre objectif : échanger et débattre pour progresser dans nos pratiques et démultiplier le potentiel du commerce équitable dans les filières françaises.

LES ASSISES NATIONALES DU COMMERCE ÉQUITABLE EN FRANCE

Les premières Assises Nationales du Commerce Équitable en France qui se dérouleront le 8 décembre 2016 à Paris, rassembleront les principaux acteurs du commerce équitable « Made in France ».

Objectif des Assises : Démultiplier le potentiel du commerce équitable dans les filières françaises.



EXTRAIT DU PROGRAMME : 6 ATELIERS

Des expériences innovantes et des échanges de bonnes pratiques

Atelier n°1

Des prix stables et rémunérateurs pour les producteurs

Atelier n°2

Organisation équitable des filières longues et de proximité

Atelier n°3

Sensibilisation et place des consommateurs dans les filières de commerce équitable en France

Des outils pour construire des filières équitables

Atelier n°4

Commerce équitable en France : nouvelle réglementation et labels existants

Atelier n°5

Crowdfunding et nouveaux outils pour le financement des filières agro-alimentaires

Atelier n°6

Projets alimentaires territorialisés et commerce équitable en France : quels partenariats avec les collectivités ?

[Retrouvez le programme complet des Assises Nationales du Commerce Équitable « Made in France » en cliquant ici](#)

ET SI LE COMMERCE ÉQUITABLE « MADE IN FRANCE » ÉTAIT UNE SOLUTION POUR LES AGRICULTEURS ET L'ALIMENTATION DES FRANÇAIS ?

Face aux crises agricoles à répétition, à la perte de confiance des consommateurs dans leur alimentation et à la disparition des emplois en milieu rural, le commerce équitable « Made in France » apporte des solutions en proposant des partenariats durables entre agriculteurs, entreprises transformatrices et distributeurs. Il garantit des prix stables et rémunérateurs aux agriculteurs, assure le maintien des emplois agricoles et du tissu économique local, tout en proposant aux consommateurs des produits à haute qualité sociale et environnementale.

UN NOUVEAU MARCHÉ EN PLEIN ESSOR

La loi sur l'économie sociale et solidaire (ESS) a fait évoluer la réglementation sur le commerce équitable et offre une opportunité nouvelle pour développer des filières alimentaires porteuses de plus d'équité avec les agriculteurs français.



Avec des ventes de **108 millions d'euros en 2015 et plus de 1150 produits disponibles**, un nouveau secteur économique est en train d'émerger, complémentaire avec l'agriculture bio et les circuits de proximité. Pour Julie Stoll, déléguée générale de la Plate-Forme pour le Commerce Équitable (PFCE) « la croissance des ventes de ce commerce équitable « Made in France » devrait être autour de **25% en 2016**. Cela témoigne de l'engouement des citoyens pour cette consommation qui garantit un partage équitable de la valeur de la fourche à la fourchette ! ».

Parmi les acteurs économiques précurseurs de ce commerce équitable à la française, on retrouve la démarche « Ensemble solidaires avec les producteurs » de Biocoop, les entreprises labellisées « BIOPARTENAIRE® » et « ECOCERT Equitable », la démarche « Paysans d'Ici » d'Ethiquable et plus récemment, la démarche « Agri-éthique ». Leurs produits couvrent l'ensemble des filières alimentaires : céréales, produits laitiers, viande, fruits et légumes, etc.

PRIX RÉMUNÉRATEURS, EMPLOIS RURAUX, PRODUITS DE QUALITÉ, ENVIRONNEMENT PROTÉGÉ : PARLONS SOLUTIONS !

Pour Marc Dufumier, agronome et président de la PFCE : « le modèle agro-industriel est aujourd'hui à bout de souffle. Les agriculteurs subissent des prix trop bas et de plus en plus volatiles et n'arrivent plus à vivre de leur travail. Ces prix bas coûtent en réalité cher à notre société : coûts de la dépollution de l'eau, maladies occasionnées par les pesticides, perte de biodiversité, etc. Le commerce équitable « Made in France », c'est une manière de structurer des filières agro-alimentaires plus agro-écologiques et plus durables pour les générations futures. »

Le paiement de prix stables et rémunérateurs aux agriculteurs, est au cœur de la démarche de commerce équitable – que ce soit pour des filières issues des pays du Sud ou pour des filières françaises. **Déjà plus de 4500 agriculteurs en France en bénéficient.** Pour Pascal Biteau, agriculteur céréalier bio : « Quand on bénéficie de prix stables et garantis et qu'on sait que nos produits seront écoulés, on ne subit plus la volatilité des prix, on peut planifier nos débouchés commerciaux sur plusieurs années et financer des modes de production plus écologiques. »

Le commerce équitable à la française contribue actuellement à **maintenir les emplois sur 3500 fermes, au sein d'une centaine de PME transformatrices** et dans plus de **1250 points de vente** dans toute la France. **Avec plus de 40 millions de produits vendus en 2016**, ces nouvelles filières de commerce équitable proposent aux consommateurs des produits à haute qualité sociale et environnementale. « Pour mobiliser les consommateurs et les inciter à faire le choix d'une consommation plus citoyenne et durable, nous avons misé sur la transparence de nos engagements et sur la traçabilité à tous les échelons de nos filières de commerce équitable. » déclare Claude Gruffat, président de Biocoop.

De son côté, Martine Pinuille, secrétaire d'État à l'ESS, au Commerce et à la Consommation souhaite que « de plus en plus d'entrepreneurs créent leur activité dans le respect des principes du commerce équitable, et que les consommateurs en bénéficient, dans l'intérêt de tous ».

#1

**LE COMMERCE ÉQUITABLE
« MADE IN FRANCE »
DE QUOI PARLE-T-ON ?**



LE COMMERCE ÉQUITABLE « MADE IN FRANCE » DE QUOI PARLE-T-ON ?

DÉFINITION LÉGALE DU COMMERCE ÉQUITABLE « MADE IN FRANCE »

Commerce équitable Sud/Nord et « Made in France » : les 6 points clefs de la définition légale du commerce équitable

- 1/ Des producteurs organisés dans des structures à gouvernance démocratique
- 2/ Engagement commercial pluriannuel
- 3/ Prix rémunérateur établi sur la base de l'identification des coûts de production et une négociation équilibrée
- 4/ Octroi d'un montant supplémentaire destiné au financement de projets collectifs de dynamisation dans les filières et les territoires
- 5/ Traçabilité des filières et l'information transparente des consommateurs
- 6/ Sensibilisation et éducation des consommateurs aux modes de production et de consommation socialement et écologiquement durables

Cadre réglementaire en France

La loi relative à l'Économie Sociale et Solidaire du 31 juillet 2014 encadre l'utilisation du terme « Commerce Équitable ». Elle autorise les acteurs économiques à utiliser cette mention sur des produits français à condition que les principes fondateurs de la démarche de commerce équitable soient respectés.

Selon la loi, les entreprises mettant sur le marché des produits issus du commerce équitable « Sud-Nord » ou « Nord-Nord », doivent pouvoir apporter la preuve du respect des principes suivants :

- 1 / Un engagement entre les parties au contrat sur une durée qui ne peut être inférieure à trois ans*
- 2 / Le paiement par l'acheteur d'un prix rémunérateur pour les travailleurs, établi sur la base des coûts de production et d'une négociation équilibrée entre les parties au contrat*
- 3 / L'octroi par l'acheteur d'un montant supplémentaire obligatoire destiné aux projets collectifs, en complément du prix d'achat ou intégré dans le prix, visant à renforcer les capacités et l'autonomisation des travailleurs et de leur organisation*

3C : UN NOUVEAU CADRE POUR LA RECONNAISSANCE PUBLIQUE DES LABELS PRIVÉS DE CE

La Commission de Concertation du Commerce (3C) (installée le 11/04/2016 par Martine Pinville, Secrétaire d'Etat à l'économie sociale et solidaire, au commerce, à l'artisanat et à la consommation) sera en charge d'octroyer une reconnaissance des pouvoirs publics aux labels de commerce équitable qui en font la demande à condition qu'ils respectent les obligations réglementaires.

Quels enjeux ?

- 1/ Eviter les dérives et allégations mensongères
- 2/ Encourager les achats publics équitables
- 3/ Crédibiliser les labels et garanties
- 4/ Proposer un cadre au développement du commerce équitable Nord-Nord aussi exigeant que celui du commerce équitable Sud/Nord

LE COMMERCE ÉQUITABLE FRANÇAIS DE QUOI PARLE-T-ON ?

LE COMMERCE ÉQUITABLE « MADE IN FRANCE » : UN SECTEUR ÉCONOMIQUE ÉMERGENT

TENDANCES 2016

Des ventes estimée à **134 millions d'euros** en 2016

Une croissance des ventes estimée à **25 %**

40 millions de produits vendus

Une croissance rapide des ventes de
60% entre 2014 et 2015

1 150 références produits disponibles
dont 1050 en alimentaire et 100 en
cosmétique



Plus de
4500
producteurs
impliqués

Emplois : Des emplois maintenus
sur **3500** fermes,
dans **100** PME

Des céréales (blé, épeautre, farines,
etc.), des produits laitiers, des
fruits et légumes (frais et
transformés)
de la viande,
des produits
cosmétiques,
etc.

Des produits disponibles dans plus
de **1250** points de distribution

LE COMMERCE ÉQUITABLE FRANÇAIS DE QUOI PARLE-T-ON ?



COMMERCE ÉQUITABLE, BIO, LOCAL : QUELLE DIFFÉRENCE ?

DES DÉMARCHES DIFFÉRENTES...

CIRCUITS COURTS : Selon le Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche, est considéré comme un circuit court en France, le circuit de distribution dans lequel intervient au maximum un intermédiaire entre le producteur et le consommateur.

Un circuit court peut donc concerner la commercialisation de produits agricoles par la vente directe du producteur au consommateur ou la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire. Contrairement aux idées reçues, il n'y a pas de notion géographique de proximité derrière le terme circuit court, le producteur pouvant être proche ou non du consommateur.

CIRCUITS LOCAUX / DE PROXIMITÉ : Un circuit local ou de proximité ne tient pas compte du nombre d'intermédiaires mais de la distance géographique entre le producteur et le consommateur. La distance fixée n'est pas à ce jour réglementée en France.

LE COMMERCE ÉQUITABLE « MADE IN FRANCE » Il constitue une application des principes fondamentaux du commerce équitable Nord-Sud à des relations commerciales avec des producteurs en France : notamment le paiement d'un prix équitable aux producteurs basé sur une étude des coûts de production, le versement d'une prime pour projets collectifs en plus du prix, ainsi que l'engagement contractuel pluriannuel.

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE est un mode de production et de transformation respectueux de l'environnement, du bien-être animal et de la biodiversité. Les aliments bio sont produits à partir d'ingrédients cultivés sans produits chimiques de synthèse et sans OGM (organismes génétiquement modifiés). Ils ne contiennent ni exhausteurs de goût, ni colorants, ni arômes chimiques de synthèse. L'utilisation d'additifs est très fortement limitée.

....MAIS COMPLÉMENTAIRES AVEC DES VALEURS COMMUNES

Commerce équitable local, circuits courts, circuits de proximité, bio : ces 4 termes se distinguent par le concept central qui les anime.

- **pour le commerce équitable** : une relation commerciale équilibrée et un prix juste payé aux producteurs par l'acheteur
- **pour les circuits courts** : le nombre d'intermédiaires économiques restreints entre le producteur et le consommateur
- **pour les circuits de proximité** : la distance géographique entre les bassins de production et les bassins de consommation
- **pour la bio** : le respect de l'environnement

Ces 4 démarches sont complémentaires et peuvent, ou non, se combiner. Elles s'inscrivent souvent dans une volonté conjointe de permettre à des agriculteurs de vivre dignement de leur travail et partagent des valeurs communes en faveur du maintien d'une agriculture paysanne et créatrice d'emplois, du rapprochement entre les producteurs et les consommateurs, du développement d'une agriculture biologique ou agro-écologique, etc.

LE COMMERCE ÉQUITABLE FRANÇAIS DE QUOI PARLE-T-ON ?

LES ACTEURS DU COMMERCE ÉQUITABLE « MADE IN FRANCE »

LABELS PRIVÉS



BIOPARTENAIRE

www.biopartenaire.com

Le label BIOPARTENAIRE®, porté par l'association BioPartenaire, a été créé en 2002 pour garantir des partenariats équitables Nord/Sud et couvre également des filières Nord/Nord depuis 2007. Le cahier des charges du label s'adresse exclusivement à des filières équitables en agriculture biologique. 13 filières labellisées en France et + de 400 produits alimentaires et cosmétiques : pain, huile, boisson et autres...



ECOCERT SOLIDAIRE

www.ecocert.fr

A travers le label Ecocert Solidaire, l'organisme de certification Ecocert a ouvert en 2013 son référentiel « Equitable, Solidaire et Responsable » à des partenariats commerciaux équitables avec des producteurs français.

DÉMARCHES ENGAGÉES



LA DÉMARCHE « ENSEMBLE, SOLIDAIRES AVEC LES PRODUCTEURS » DE BIOCOOP

www.biocoop.fr

Le réseau de distribution Biocoop commercialise depuis 2000 une gamme de produits sous sa marque « Ensemble solidaires avec les producteurs » : 15 groupements de producteurs 100% bio (représentant 2300 fermes) et 600 produits alimentaires : céréales, légumineuses, fruits et légumes, lait et viande, etc. Le cahier des charges « Ensemble » est contrôlé par un organisme certificateur depuis 2016.



LA DÉMARCHE « PAYSANS D'ICI » D'ETHIQUABLE

www.ethiquable.coop

La SCOP Ethiquable développe depuis 2011 une gamme de 21 produits avec 12 organisations de producteurs en France à travers son cahier des charges interne « Paysans d'ici »



LE PACTE AGRI-ÉTHIQUE

www.agriethique.fr

Créée en 2013, la démarche Agri-Éthique, s'adresse aux différents acteurs de la filière blé : producteurs, meuniers, boulangers ou industriels. Cette démarche rassemble aujourd'hui 11 coopératives (soit 700 agriculteurs), 15 moulins, 600 boulangeries, et 5 industriels, pour une production annuelle de blé commercialisée de manière équitable de 40 000 tonnes en 2015. Au cœur de la démarche se trouve un engagement sur des prix équitables fixés pour une durée de 3 ans.

DE NOMBREUSES DÉMARCHES EN CIRCUITS DE PROXIMITÉ

Partout en France, de nombreuses démarches se développent, notamment dans le cadre de circuits de proximité, et participent à l'émergence d'un commerce équitable « Made in France ».

LE COMMERCE ÉQUITABLE FRANÇAIS DE QUOI PARLE-T-ON ?

UNE CHARTE QUI ALLIE COMMERCE ÉQUITABLE ET AGROÉCOLOGIE PAYSANNE



Au-delà du strict cadre réglementaire, la Plate-Forme pour le Commerce Équitable (PFCE), le réseau Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale (InPACT) et la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB) défendent **une vision du commerce équitable comme un outil économique au service d'un modèle agro-alimentaire basé sur l'agro-écologie paysanne et territoriale.**

Dans la perspective d'adosser le commerce équitable à des pratiques agricoles exigeantes, ils ont élaboré collectivement **la Charte nationale du commerce équitable local**. Cette charte décline les principes fondamentaux du commerce équitable en les adaptant au contexte français.

La Charte Nationale du Commerce Équitable local propose une approche globale pour promouvoir des filières agro-alimentaires équitables et durables, qui impliquent :

- **des entreprises**, qui s'engagent à mettre en œuvre des relations commerciales équitables et responsables avec des producteurs
- **des paysans organisés collectivement**, qui s'engagent dans
- des pratiques agro-écologiques et citoyennes
- **des acteurs de la filière**, qui s'engagent à des pratiques de transparence et de sensibilisation des consommateurs

Les 14 principes fondamentaux de la Charte Nationale du Commerce Équitable Local

L'engagement dans une relation commerciale équitable et responsable

1. Un prix transparent et rémunérateur
2. Une démarche de transparence sur les prix et les marges au sein de la filière
3. Un partenariat commercial sur du long terme
4. Une relation non-exclusive qui préserve l'autonomie des producteurs
5. Un projet de développement partagé
6. Une filière éco-responsable
7. Des conditions de travail dans le respect de la dignité humaine

L'engagement pour une agriculture citoyenne et durable l'engagement pour le changement des pratiques commerciales

8. Une agriculture citoyenne et territoriale
9. Des pratiques agricoles durables, autonomes et transparentes, qui s'appuient sur des modes de production biologique et/ou agro-écologique paysans
10. Une organisation de producteurs à taille humaine et démocratique
11. Une production basée sur les ressources et spécificités locales

L'engagement pour le changement des pratiques commerciales

12. Transparence et communication vis-à-vis des consommateurs
13. Sensibilisation et éducation des consommateurs
14. Plaidoyer à destination des décideurs économiques et politiques

#2

DES PRIX STABLES ET RÉMUNÉRATEURS POUR LES PRODUCTEURS



Des prix justes
ou juste des prix ?

QUEL CONSTAT ?



AFP / Sébastien Bozon

ÉLEVAGE / GRANDES CULTURES

PRIX BAS ET CONTEXTE DE CRISE

Le juste prix agricole est-il juste un prix ?

DÉRÉGULATIONS

Crise du lait : si les prix ne sont pas régulés, l'équivalent de 45 000 emplois risquent de disparaître

PAR SOPHIE CHAPELLE 8 SEPTEMBRE 2016

CONJONCTURE AGRICOLE

Pas de sortie de crise sans prix rémunérateurs (Modéf)

OBSERVATOIRE DES PRIX ET DES MARGES

Chute des prix à la production, stabilité en rayon

CÉRÉALES : LES PRIX SONT-ILS ÉLEVÉS OU SEULEMENT RÉMUNÉRATEURS ?

VIDÉO

1 MINUTE POUR
TOUT COMPRENDRE
SUR LES PRIX
RÉMUNÉRATEURS
POUR LES
PRODUCTEURS



À RETROUVER ÉGALEMENT SUR [WWW.YOUTUBE.COM/WATCH?V=CAPT5Y08NI](https://www.youtube.com/watch?v=CAPT5Y08NI)

PARLONS SOLUTIONS



DES PRIX ÉQUITABLES ET STABLES : PAROLES DE PRODUCTEURS



Pascal Biteau,
Paysan céréalier bio,
membre de la CORAB,
Coopérative partenaire de
la démarche
« Ensemble »,



« Aujourd'hui, on a tendance à tirer les prix vers le bas. **Seulement quand le consommateur achète des prix bas, il ne se rend pas compte de tout ce qu'il ne paye pas** : il a déjà payé par ses impôts les primes PAC qui permettent d'avoir des prix bas, il paye la dépollution de l'eau, etc.

Si on ramenait tous ces coûts à l'alimentation, on s'apercevrait que les subventions payées pour l'alimentation sont plus importantes que ce que l'on croit.

Des prix rémunérateurs payés aux agriculteurs sont des prix qui permettent d'assurer la couverture des coûts de production, la marge nécessaire pour financer le développement de la ferme et dégager un revenu décent compte tenu du travail fourni. Quand on bénéficie de prix stables et garantis et qu'on sait que nos produits seront écoulés, cela nous donne une meilleure capacité d'analyse économique et financière de notre exploitation, une visibilité sur l'avenir et sur la part de l'investissement et du développement possible.

Parce qu'être producteur, c'est être travailleur mais c'est aussi être chef d'entreprise. **Un prix équitable et stable, cela nous permet de nous projeter et de développer nos fermes, pour créer de l'emploi, du lien, et faire vivre notre famille, tout en respectant l'environnement.** »

PARLONS SOLUTIONS : COMMERCE ÉQUITABLE « MADE IN FRANCE » & PRIX RÉMUNÉRATEURS

Le commerce équitable « Made in France » apporte des prix stables et rémunérateurs aux agriculteurs. Ceci est rendu possible par un **engagement contractuel pluriannuel** de l'acheteur et le versement par l'acheteur d'un **prix rémunérateur qui couvre les coûts de production.**

Ces prix stables et rémunérateurs aux agriculteurs permettent aux producteurs de ne pas subir la **volatilité des prix** de leur production, de planifier leurs **débouchés commerciaux à moyen terme** et se **projeter sereinement** dans l'avenir.

CE QUE DIT LA DÉFINITION LÉGALE DU COMMERCE ÉQUITABLE

Le prix versé par l'acheteur doit permettre de :

- Couvrir les coûts de production
- Verser une rémunération suffisante pour satisfaire les besoins fondamentaux et améliorer le niveau de vie des travailleurs ainsi que de leurs familles
- Dégager une marge permettant aux travailleurs de réaliser les investissements nécessaires à l'amélioration de l'efficacité de leur outil de production et de commercialisation de leurs produits.

Décret n° 2015-1157 relatif à l'article 94 de la loi ESS paru le 19/09/2015 au JO
et entré en vigueur au 01/10/2015

PARLONS SOLUTIONS !



DES PRIX ÉQUITABLES DU PRODUCTEUR AU DISTRIBUTEUR AVEC LA DÉMARCHE « ENSEMBLE » DE BIOCOOP

« Le prix doit permettre à chaque acteur de la filière de couvrir ses charges et de se rémunérer dans un objectif de pérennité. Les producteurs et leur groupement sont trop souvent la variable d'ajustement ! **Les prix rémunérateurs et stables doivent permettre d'assurer la viabilité à la fois des groupements d'agriculteurs, des transformateurs, du distributeur** et l'accessibilité du produit pour le consommateur. C'est ce que nous essayons de faire à travers notre démarche « ensemble solidaires avec les producteurs » !

Claude Gruffat, Président de Biocoop



« Les légumineuses ont des rendements très aléatoires d'une année sur l'autre. Imaginons qu'une grosse coopérative conventionnelle décide de se mettre à la lentille bio et que les récoltes soient bonnes cette année-là. Cela pourrait faire s'effondrer le cours du marché et fragiliser la pérennité des fermes. Grâce à notre contrat « Ensemble » avec Biocoop, on est assuré de vendre nos productions à un prix satisfaisant. »

Laurent Proux, Céréalière en Charente Maritime, adhérent de la coopérative Corab.

LA DÉMARCHE « ENSEMBLE SOLIDAIRES AVEC LES PRODUCTEURS » DE BIOCOOP : UN COMMERCE ÉQUITABLE À LA FRANÇAISE

Le réseau Biocoop a développé en 2003 la gamme de produits « Ensemble solidaires avec les producteurs », qui propose des produits à la fois bio et équitables. La démarche est basée sur 7 engagements de commerce équitable, entre Biocoop et les producteurs.

Ces engagements se traduisent par un cahier des charges, mis en place par Biocoop, qui implique des critères pour les producteurs, les groupements de producteurs, les transformateurs, la coopérative Biocoop et les magasins du réseau. Ces engagements sont contrôlés par un organisme certificateur.



« ENSEMBLE SOLIDAIRES AVEC LES PRODUCTEURS », C'EST :

- **15 groupements** de producteurs et près de 2300 fermes bio
- **28 transformateurs**
- Une gamme de **600 produits** bio, équitables, fabriqués en France : céréales (blé, épeautre, farines, etc.), produits laitiers, fruits et légumes, et viande.
- **84 millions d'euros** de ventes réalisés en 2015

PLUS D'INFOS SUR



Biocoop est un réseau de 425 boutiques de distribution de produits bio, né de la volonté de consommateurs et producteurs engagés d'agir et promouvoir une agriculture durable et un commerce solidaire.

PARLONS SOLUTIONS !



LA DÉMARCHE « ENSEMBLE » : 4 FAMILLES DE PRODUITS



Les produits laitiers



Les fruits & légumes

Les céréales



Les viandes



NOUVEAUTÉS 2016

- Le système de contrôle interne se renforce par des **audits par un organisme tiers de contrôle**.
- **Trois nouveaux groupements d'agriculteurs** ont rejoint la démarche Ensemble en 2016 :

Le GIE Lait bio pays de la Brebis
– lait de brebis

La coopérative Volailles Bio de l'Ouest
– volailles

L'association Bio
Centre Loire
– fruits et légumes



Christelle,
Consommatrice à Nanterre

« Pour moi, Ensemble, c'est une démarche de Biocoop pour limiter le nombre d'intermédiaires, et rémunérer à leur juste valeur les producteurs, il y a un aspect équitable. C'est construire des filières courtes du producteur au consommateur.

C'est aussi faire travailler des filières françaises : pas d'agneau de Nouvelle-Zélande... ! Il y a aussi des accords entre Biocoop et les producteurs : Biocoop achète aux producteurs, et les producteurs garantissent des conditions d'élevage, par exemple, plus strictes.

C'est une garantie de qualité pour nous, consommateurs. On sait que ce ne sera pas de l'élevage intensif, ou qu'il n'y aura pas d'utilisation d'OGM. Il y a des critères plus exigeants. »

#3

DES FILIÈRES CRÉATRICES D'EMPLOIS SUR LES TERRITOIRES



**Des territoires
sans emploi**

**ou un nouveau
mode d'emploi ?**

QUEL CONSTAT ?



Agriculture : les producteurs de lait en crise abandonnent le métier

« Plan social » silencieux : des milliers d'agriculteurs abandonnent chaque année leur métier

La France a perdu le quart de ses exploitations agricoles en 10 ans
Le Monde.fr avec AFP | 13.09.2011 à 17h13

La France a perdu 300.000 exploitations agricoles (soit 800 000 actifs) en 25 ans : le plus gros licenciement...

STRUCTURES AGRICOLES

Entre 2010 et 2013, la France a perdu 40.000 exploitations et 52.000 travailleurs

Paulo Whitaker / Reuters

VIDÉO

1 MINUTE POUR TOUT
COMPRENDRE SUR LES
FILIÈRES CRÉATRICES
D'EMPLOIS SUR LES
TERRITOIRES

**DES TERRITOIRES
SANS EMPLOI**



**OU UN NOUVEAU
MODE D'EMPLOI**



À RETROUVER ÉGALEMENT SUR WWW.YOUTUBE.COM/WATCH?V=CAPTL5Y08NI

PARLONS SOLUTIONS



FILIÈRES ÉQUITABLES CRÉATRICES D'EMPLOIS : PAROLES D'ENTREPRISES



Maria Pelletier
PDG de la PME
Moulin Marion,
entreprise labellisée
BIOPARTENAIRE



Le problème d'emploi rural commence par les fermes. Les politiques menées au niveau des aides agricoles et aux PME n'ont pas été à la hauteur, et ont laissé disparaître un certain nombre de fermes, en supprimant notamment les outils de collecte et de première transformation, comme les laiteries ou les abattoirs.

Les entreprises de notre taille ont quasiment toutes disparues dans la région. Le système actuel crée une **distorsion de concurrence très importante entre les PME et les plus grandes entreprises.**

Les entreprises telles que la nôtre ont un rôle important à jouer : elles doivent d'une part répondre aux attentes des consommateurs et d'autre part répondre à la volonté de diversification des agriculteurs.

Cela permet d'inscrire les agriculteurs dans des situations économiques durables, d'apporter aux consommateurs une diversité de produits de qualité, et à l'entreprise une logique de développement durable.

Tous les consommateurs ont droit à une alimentation correcte. **Tous les maillons de la filière sont indispensables et les entreprises jouent un rôle important :** elles transforment, stockent, s'assurent de la qualité sanitaire, et proposent une diversité de produits, qui répondent aux attentes des consommateurs. **Il faut simplement s'assurer que les valeurs du commerce équitable sont respectées à chaque maillon de la chaîne,** pour que chacun puisse vivre correctement à toutes les étapes de circulation des produits alimentaires.

PARLONS SOLUTIONS : COMMERCE ÉQUITABLE « MADE IN FRANCE » & EMPLOIS

Le commerce équitable « Made in France » contribue à maintenir les emplois agricoles et le tissu économique local sur les territoires ruraux.

Ceci est rendu possible par :

- Un prix rémunérateur pour les agriculteurs
- Le versement d'une prime pour projets collectifs à la coopérative d'agriculteurs afin que cette dernière puisse renforcer sa coopérative et investir
- La création de filières dans lesquelles interviennent des TPE/PME dynamiques créatrices d'emplois en milieu rural (transformateurs, metteurs en marchés, etc.)

PARLONS SOLUTIONS



paysans d'ici

EMPLOIS RURAUX & COMMERCE ÉQUITABLE « MADE IN FRANCE » : L'EXPERIENCE DE LA DEMARCHE PAYSANS DICI D'ETHIQUABLE

« Pour moi, dans ce contexte où l'on parle beaucoup de disparition des fermes, les clefs pour pérenniser les exploitations agricoles sont de se regrouper et de multiplier les débouchés ! La vente via Ethiquable est une diversification intéressante pour nous. Ce nouveau débouché permet de **s'ouvrir et d'avoir des projets de développement sur le territoire : maintien de nos fermes** de tailles petites à moyennes, accueil de nouveaux producteurs (installation ou conversion à **l'agriculture biologique**), **création d'emplois**. »

Céline, Productrice de céréales et légumineuses bio, membre de la Ferme de Chassagne

« Il y a 6 ans quand des producteurs gersois nous ont demandé de travailler avec eux, nous avons pris conscience que **les critères du commerce équitable que nous pratiquons avec les pays du Sud, pouvaient faire sens aussi pour une agriculture paysanne française**. Aujourd'hui, avec plus d'un million de produits vendus, nous constatons un véritable intérêt des consommateurs, mais aussi un impact réel pour les producteurs du commerce équitable à la française. »

Christophe Eberhart,
Co-fondateur de la SCOP ETHIQUABLE

LA DÉMARCHE « PAYSANS D'ICI » : DU COMMERCE ÉQUITABLE NORD/SUD AU COMMERCE ÉQUITABLE À LA FRANÇAISE

Fort de son expérience de commerce équitable auprès de 38 coopératives de producteurs dans les pays du sud, Ethiquable a lancé son initiative Nord-Nord en 2011. Avec sa gamme Paysans d'Ici, Ethiquable s'engage pour le soutien de la petite agriculture française, aujourd'hui menacée. L'entreprise propose donc une démarche bio et équitable et locale, basée sur une charte de 24 critères, élaborée en interne et articulée autour de deux grands principes : **agriculture paysanne et commerce équitable**.

PLUS D'INFOS SUR

ETHIQUABLE

Ethiquable est une entreprise coopérative gersoise, spécialisée dans le commerce équitable, Sud-Nord depuis 2003, et Nord-Nord depuis 2011.

paysans d'ici C'EST :

- Une gamme de **24** produits, dont 96% sont transformés directement par les producteurs : Légumineuses, céréales, lentilles vertes, farines, huile de tournesol, piment d'Espelette, confitures, jus, pruneau d'Agen, et crème de châtaigne.
- **10** projets soutenus, implantés sur 10 territoires différents : Gers, Lot-et-Garonne, Aveyron, Roussillon, Monts du Lyonnais, Charente, Gascogne, Espelette, Agen et Ardèche
- **1 million** de produits vendus en 2015 et plus de 35% de croissance annuelle
- Des produits vendus en GMS

PARLONS SOLUTIONS

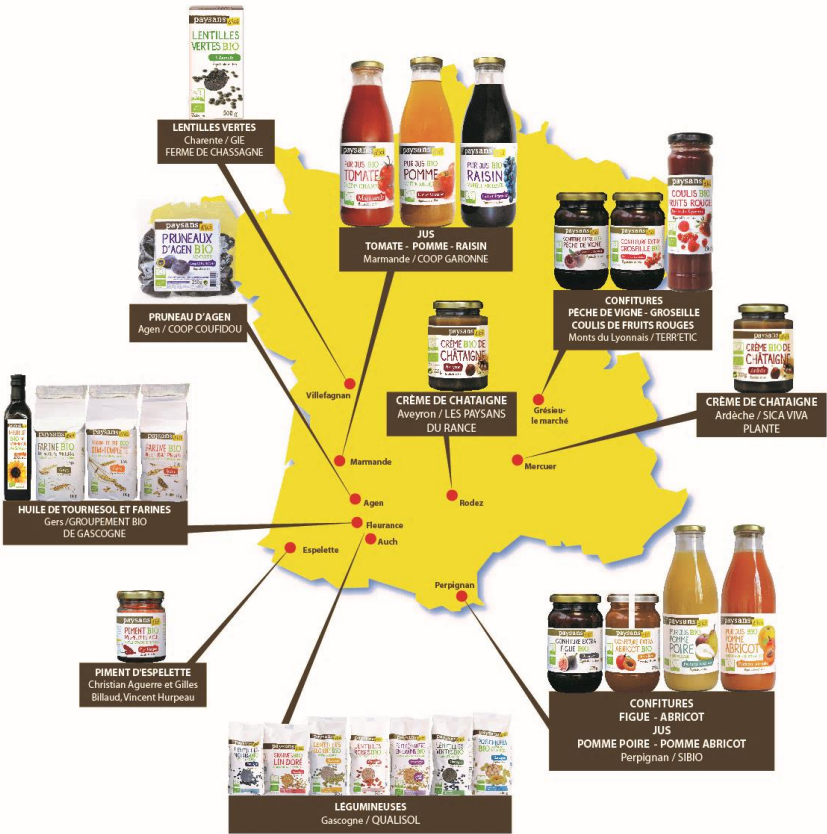


DÉCOMPOSITION DU PRIX DU JUS DE POMMES ÉQUITABLE

49,8% en moyenne du prix final du produit revient au producteur, informations transparentes sur la structure des prix, prime pour les projets collectifs et préfinancement possible) et **un projet de développement local** (projet à long terme, au service des producteurs et du territoire et implication active des producteurs et d'Ethiquable).

VIDÉO : DÉCOUVREZ LA COOPÉRATIVE SIBIO

La coopérative Sibio transforme des fruits issus des écarts de triage et développement de la valeur ajoutée via la transformation



NOUVEAUTÉS 2016



Une gamme de 7 légumineuses, céréales et oléagineux bio cultivés en Gascogne et permettant de soutenir l'élan du bio dans cette région

#4

DES PRODUITS À HAUTE QUALITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Transparence sur
les marges



ou transparence
à la marge ?

QUEL CONSTAT ?



Les Français en perte de confiance dans l'alimentaire

Les consommateurs réclament davantage d'informations

Les filières agricole et agroalimentaire à l'épreuve du "mieux consommer"

Alimentation : plus d'un produit sur deux n'indique pas l'origine de la viande

Pierre Rabhi : «L'alimentation est devenue suspecte»

PRM/SIPA

VIDÉO

1 MINUTE POUR TOUT
COMPRENDRE SUR LES
PRODUITS À HAUTE
QUALITÉ SOCIALE ET
ENVIRONNEMENTALE

**TRANSPARENCE SUR
LES MARGES OU
TRANSPARENCE
À LA MARGE ?**



À RETROUVER ÉGALEMENT SUR [HTTPS://YOUTU.BE/6GI9D1J2POA](https://youtu.be/6GI9D1J2POA)

PARLONS SOLUTIONS



DES PRODUITS RESPECTUEUX DE L'HOMME ET DE LA PLANÈTE : PAROLES DE CONSOMMATEURS

Estelle, Consommatrice

« J'aimerais pouvoir aller dans n'importe quel magasin à côté de chez moi pour pouvoir trouver **des produits qui ont préservé la planète et respecté l'être humain**. En tant que consommatrice, je voudrais pouvoir acheter n'importe quel produit sans me poser toutes ces questions ! Ça ne devrait pas être seulement au consommateur de faire des efforts pour savoir d'où vient son produit.

Savoir que les agriculteurs sont payés au juste prix, c'est essentiel, c'est une question de solidarité et d'avenir. Ce sont les valeurs que j'ai envie de transmettre à mes filles et à l'ensemble des personnes que je côtoie. Consommer équitable, pour moi ça veut dire que l'agriculteur à l'autre bout de la chaîne a été payé au juste prix pour son travail et qu'il a respecté la planète.

C'est aussi très important pour moi d'avoir **une traçabilité et des informations précises sur les produits** que je consomme, et de savoir que quand j'achète une citrouille ou un potimarron, ça incarne quelque chose : il n'y a pas que l'aliment, du lien est fait car je connais la personne qui l'a produit.

Le supermarché du 21ème siècle devrait intégrer davantage le consommateur, ses envies et ses goûts, et créer une relation entre le consommateur et producteur. Ce sera un endroit où on a envie d'aller, où il y a du lien social et la sensation de participer à un élan humain, solidaire et durable. »

PARLONS SOLUTIONS : COMMERCE ÉQUITABLE « MADE IN FRANCE » & PRODUITS À HAUTE QUALITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Le commerce équitable « Made in France » propose aux citoyens-consommateurs français des produits à haute qualité sociale et environnementale.

Ceci est rendu possible par :

- Des pratiques agricoles qui respectent l'environnement : Une grande partie des produits de commerce équitable « Made in France » sont aussi bio.
- Des engagements de traçabilité tout au long de la filière
- Des engagements de transparence et de sensibilisation vis-à-vis des consommateurs

CE QUE DIT LA DÉFINITION LÉGALE DU COMMERCE ÉQUITABLE

Le commerce équitable s'inscrit dans la **stratégie nationale de développement durable**. Chaque entreprise intervenant dans ces filières est en mesure de produire des informations relatives à la **traçabilité des produits**. Les entreprises faisant publiquement état de leur appartenance au commerce équitable participent à des **actions de sensibilisation et d'éducation à des modes de production et de consommation socialement et écologiquement durables**.

Loi n° 2005-882 du 2 août 2005 en faveur des petites et moyennes entreprises (Article 60) amendée par la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire (Article 94)

PARLONS SOLUTIONS



PRODUITS ÉQUITABLES « MADE IN FRANCE » : LE LABEL BIOPARTENAIRE® APPORTE DES GARANTIES AUX CONSOMMATEURS

Le label « BIOPARTENAIRE® » est une garantie de mes filières courtes et françaises. Les garanties apportées par le label facilitent mes démarches commerciales avec mes clients, qui sont plus à l'écoute quand je leur présente ma gamme de produits.

P. E. Longeret, Dirigeant Le Dauphin

CE QUE PROPOSE LE LABEL BIOPARTENAIRE® AUX CONSOMMATEURS

BIOPARTENAIRE® est un label universel de partenariats engagés et équitables en agriculture : il reconnaît de la même manière les filières Nord/Nord que les filières Nord/Sud. BIOPARTENAIRE® défend, depuis plus de 10 ans, l'universalité de la démarche de commerce équitable et a labellisé dès 2006 les premiers projets de commerce équitable en France.



C'EST :

- **13** filières en France
- Plus de **400** produits alimentaires et cosmétiques
- **609** exploitations agricoles et 30 groupements de producteurs, collecteurs ou transformateurs biologiques en France

LES ENTREPRISES ET FAMILLES DE PRODUITS LABELLISÉES BIOPARTENAIRE®

Entreprises



Filières



PARLONS SOLUTIONS



LE LABEL ECOCERT SOLIDAIRE : UNE CERTIFICATION ÉQUITABLE ET BIOLOGIQUE POUR DES PRODUITS FRANÇAIS



« Le cahier des charges ESR porte une vision universelle du commerce équitable, au Nord comme au Sud. Le commerce équitable Nord-Nord est légitime car il favorise également le maintien d'une agriculture locale de qualité et crée une relation durable entre producteur et acheteur. »
Laurent Lefebvre, responsable commerce équitable chez ECOCERT

CE QUE PROPOSE LE LABEL ECOCERT SOLIDAIRE AUX CONSOMMATEURS

ECOCERT propose le contrôle et la labellisation des produits issus du commerce équitable et de l'agriculture biologique selon le cahier des charges « ESR – Equitable, Solidaire, Responsable ». Le cahier des charges ESR d'ECOCERT a été élaborée en 2007, et son champ d'application était alors le commerce équitable Sud-Nord. Une révision du cahier des charges en 2013 a permis d'élargir le champ d'application au commerce équitable dit « Nord-Nord ». Le label Ecocert Solidaire permet d'identifier les produits issus du commerce équitable dit « Nord-Nord », originaires des pays du Nord et respectant le cahier des charges ESR.



ECOCERT SOLIDAIRE C'EST :

- **30 opérateurs** de commerce équitable, dont une dizaine de coopératives ou associations de producteurs
- Des ventes de **45 millions d'euros**
- Des filières diverses : petit épeautre, huile de tournesol, plantes aromatiques, soja français, etc.
- Des filières dans plusieurs pays du Nord : France, Allemagne, Canada, USA, Japon, etc.

Le cahier des charges ESR est actuellement en cours de révision et aboutira à un nouveau cahier des charges FAIR FOR LIFE disponible dès février 2017.



NOUVEAUTÉS
2016

LES ORGANISATEURS DES ASSISES



LA PLATE-FORME POUR LE COMMERCE ÉQUITABLE

La Plate-Forme pour le Commerce Équitable rassemble les principaux acteurs du secteur : entreprises engagées, labels, réseaux de distribution, associations d'éducation à la citoyenneté mondiale et acteurs de la recherche. Le collectif organise la concertation au sein de la profession et assure la représentation institutionnelle du secteur. La PFCE œuvre à la fois pour un changement d'échelle de la consommation équitable, mais aussi pour plus d'équité dans toutes les relations économiques en vue de promouvoir la justice sociale, les droits humains et la protection de l'environnement. **Plus d'infos sur www.commerceequitable.org**



• **FNAB** •
Fédération Nationale
d'Agriculture **BIOLOGIQUE**

FÉDÉRATION NATIONALE D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Créé en 1978 afin de porter la voix des producteurs biologiques, la FNAB est à ce jour le seul réseau professionnel agricole spécialisé en agriculture biologique en France. En tant que réseau de proximité et de compétences, elle se compose d'une fédération nationale, et de groupements régionaux et départementaux répartis sur le territoire. Retour sur ces hommes et ses femmes qui compose le réseau, et sur le fonctionnement et les missions de chacune de ses structures. **Plus d'infos sur www.fnab.org**



INITIATIVES POUR UNE AGRICULTURE CITOYENNE ET TERRITORIALE

Le pôle « Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale » National est une plateforme associative issue du rapprochement de réseaux associatifs agricoles : l'AFIP, l'InterAFOCG, la FADEAR, la FNCIVAM, Accueil Paysan, le MRJC, Terre de Liens, le MIRAMAP et Solidarités Paysans. L'ensemble de ces réseaux s'est regroupé afin de promouvoir une agriculture plus durable et de proposer des alternatives concrètes aux agriculteurs sur leur exploitation. **Plus d'infos sur www.agricultures-alternatives.org**

LES PARTENAIRES DES ASSISES



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES
SECRETARIAT D'ÉTAT AU COMMERCE,
À L'ARTISANAT, À LA CONSOMMATION
ET À L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

LE MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Le Secrétariat d'État au Commerce, à l'Artisanat, à la Consommation et à l'Économie sociale et solidaire, est un partenaire de longue date du secteur du commerce équitable et est convaincu que le commerce équitable nord-nord est un véritable moyen de renforcer le progrès économique et social des travailleurs, entrepreneurs et producteurs, qui font le choix de privilégier un mode de travail, de production et des activités commerciales qui répondent à cet objectif.

Plus d'infos sur www.economie.gouv.fr



Fondation Charles Léopold Mayer
pour le Progrès de l'Homme

LA FONDATION CHARLES LÉOPOLD MAYER POUR LE PROGRÈS DE L'HOMME (FPH)

La FPH est une fondation de droit suisse. Elle veut contribuer à l'émergence d'une communauté mondiale et intervient dans les champs de la gouvernance, de l'éthique et des modes de vie durables. Elle s'engage depuis 2016 auprès de la Plate-Forme pour le Commerce Équitable. **Plus d'infos sur www.fph.ch**



ECOCERT

Créé en 1991, Ecocert est le spécialiste français de la certification des produits issus de l'agriculture biologique. **Plus d'infos sur www.ecocert.fr**



BIOCOOP

Biocoop est un réseau de 425 boutiques de distribution de produits bio, né de la volonté de consommateurs et producteurs engagés d'agir et promouvoir une agriculture durable et un commerce solidaire. **Plus d'infos sur www.biocoop.fr**



BIOPARTENAIRE

Le label BIOPARTENAIRE et l'association créée en 2002 sont nés de la volonté d'entrepreneurs de la bio de proposer d'autres solutions et d'appréhender les relations commerciales autrement. **Plus d'infos sur www.biopartenaire.com**

MAIRIE DE PARIS



LA MAIRIE DE PARIS

La mairie de Paris soutient le commerce équitable depuis de nombreuses années. Elle a réitéré son engagement en soutenant notamment la promotion du commerce équitable « Made in France » en devenant partenaire des Assises Nationales du Commerce Équitable en France. **Plus d'infos sur www.paris.fr**



LE CRÉDIT COOPÉRATIF

Le Crédit Coopératif est une banque de référence de l'économie sociale et solidaire. Nombre de ses clients-sociétaires sont des acteurs de la solidarité, notamment le commerce équitable. De cette proximité est née la gamme la plus complète de produits solidaires. Par nature et par choix, il partage avec l'ensemble des entreprises d'économie sociale une vision responsable de l'économie. **Plus d'infos sur www.credit-cooperatif.coop**

ETHIQUABLE

ETHIQUABLE

Ethiquable est une entreprise coopérative gersoise, spécialisée dans le commerce équitable, Sud-Nord depuis 2003, et Nord-Nord depuis 2011. **Plus d'infos sur www.ethiquable.coop**

Rendez-vous aux Assises Nationales du Commerce Équitable en France



[VOIR LE PROGRAMME](#)



Inscriptions avant le 6 d
écembre 2016 auprès de
l'agence ETYCOM

CONTACT :
Aelya Noiret
a.noiret@etycom.fr
06 52 03 13 47

Avec le soutien de :

